

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Pacte enseignant : le ministère présente le bilan annuel aux syndicats, qui demandent un virage qualitatif

Emmanuel Fontaine

9-11 minutes

Le MENESR a présenté aux organisations syndicales un bilan concernant le "pacte enseignant", le 2 juillet 2025. Type de missions, pourcentage de femmes, part du privé... Le ministère indique que 31 % des enseignants ont adhéré à un ou plusieurs dispositifs en 2024-2025, et que le taux de remplacement de courte durée atteint 13 %, contre 10,5 % et 4,5 % les deux années précédentes. Les organisations syndicales critiquent des inégalités de genre, et plaident pour que le dispositif soit plus qualitatif, au regard des difficultés en termes de charge de travail pour les personnels.



Selon les données de la direction des affaires financières du MENESR, en moyenne 31 % des enseignants ont adhéré à un ou plusieurs dispositifs du "pacte enseignant" de septembre à juin 2025. Shutterstock - SeventyFour

Le dernier CSAMEN de l'année scolaire 2024-2025 a été l'occasion pour le ministère de l'Éducation nationale, mercredi 2 juillet 2025, de dresser un bilan du "pacte enseignant" 18 mois après sa mise en place.

Cette communication, matérialisée dans une présentation aux organisations syndicales des principales données concernant le dispositif, a été réalisée par la DAF du ministère de l'Éducation nationale. Elle intervient deux jours seulement après la publication par la Cour des comptes d'un audit-flash détaillant également les chiffres du "pacte enseignant" (proches mais non similaires) sur l'année 2023-2024 et les premiers mois de l'année scolaire 2024-2025.

31 % des enseignants ont adhéré à un ou plusieurs dispositifs en 2024-2025

Le document, qu'AEF info a pu consulter, indique que 31 % des enseignants en moyenne ont adhéré à un ou plusieurs dispositifs du "pacte enseignant" fin mai 2025, dont :

- 21 % dans le 1er degré,
- 38 % dans le 2nd degré (dont 43 % dans la voie professionnelle, 42 % au collège et 26 % en voie générale et technologique).

Le nombre moyen de parts par enseignant est environ de 1,54 en 2024-2025 (soit un gain annuel brut de 1 929 €) : 1,3 part dans le 1er degré et 1,7 part dans le 2nd degré. Au total, 262 826 enseignants ont été mobilisés dans le "pacte", dont 60 % dans le 2nd degré.

Quelles sont les missions les plus mobilisées ?

Pour l'année scolaire 2024-2025, le MENESR fait également valoir que 43 % des collégiens qui ont pu bénéficier du dispositif "devoirs faits", contre 32 % pour l'année scolaire 2022-2023. En outre, environ 260 000 stagiaires 1er degré public et 42 000 stagiaires 2nd degré public ont bénéficié du dispositif stages de réussite en 2023-2024.

Les missions les plus mobilisées dans l'enseignement public sont :

- le remplacement de courte durée (34 % des parts du 2nd degré) pour un total de 2,5 millions d'heures,
- le dispositif "devoirs faits" (16 % des parts consommées) avec 1,6 million d'heures,
- les stages de réussite et l'école ouverte (1 million d'heures),
- le soutien aux élèves sur les savoirs fondamentaux (0,9 million d'heures).

La présentation du ministère apporte une information que la Cour des comptes ne précisait pas : le taux d'efficacité du RCD, calculé sur le pourcentage d'absences de courte durée remplacées, serait passé de 4,5 % dans les établissements publics du second degré en 2022-2023 à 10,5 % en 2023-2024, et progresserait encore pour atteindre 13 % entre septembre 2024 et juin 2025.

Le MENESR souligne également que "les missions spécifiques à la voie professionnelle ont été fortement mobilisées en 2024-2025 et saturent les dotations initiales". Ces missions représentent 9 % des parts de "pacte" consommées fin mai dans le public et 7 % dans le privé.

Les missions quantifiées en heures représentaient 79,5 % du total des parts consommées au 31 mai 2025, contre 69 % en 2023-2024. Ces missions représentent 6,9 millions d'heures à mobiliser au bénéfice du système éducatif avec un taux de consommation de 82 % par rapport à la dotation.

Les missions non quantifiées en heures représentaient 20,5 % du total des parts consommées au 31 mai 2025. Parmi les missions forfaitaires, les missions les plus mobilisées sont la coordination de projets innovants (40 % des missions forfaitaires) et l'appui des élèves à besoin éducatif particulier (26 % des missions forfaitaires).

dans Le privé, "une dynamique équivalente à l'année scolaire précédente"

"Comme en 2023-2024 et malgré une diminution des moyens alloués, la mobilisation du 'pacte enseignant' dans l'enseignement privé reste forte en 2024", observe le MENESR dans la suite de sa présentation : 80 % des enveloppes notifiées à la rentrée 2024 dans l'enseignement privé sont engagées en mai 2025, confirmant une dynamique équivalente à l'année scolaire précédente pour le privé.

Comme dans le public, les premières missions choisies sont le RCD (44 %), "devoirs faits" (12 %) et "stages de réussite" (7 %) qui représentent la majorité des "pactes" (63 % sur ces 3 missions). Le dispositif pour la coordination et la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants (dont CNR) est en forte diminution par rapport à l'année dernière (8 % contre 24 % en 2023).

67 % d'enseignantes engagées dans le Pacte

Selon le MENESR, la répartition hommes/femmes "est conforme à la répartition constatée chez les enseignants du 1er et du 2nd degré", avec en moyenne 67 % d'enseignantes engagées dans le "pacte", un chiffre en légère baisse par rapport à 2023-2024.

Cependant la part des femmes sur le total des enseignants engagés dans le "pacte" diffère entre les deux niveaux :

- 84,9 % de femmes dans le 1er degré, alors que les enseignantes représentent 86 % des professeurs des écoles,
- 59,6 % de femmes dans le 2nd degré, quand les enseignantes représentent 60 % des enseignants du 2nd degré.

les missions les plus consommées par académie

Dans le secteur public, les académies d'Aix-Marseille, de la Martinique et d'Amiens ont consommé plus de 90 % de leurs dotations à fin mai 2025. Les trois missions RCD, "devoirs faits" et stages de réussite représentent 50 % des missions consommées dans l'académie de Paris, contre 66 % à Strasbourg et 70 % à Mayotte (et 60 % nationalement).

Dans le secteur privé, les académies d'Amiens, de Reims, d'Orléans-Tours et de Dijon ont consommé plus de 90 % de leurs dotations à fin mai 2025. En moyenne nationale les trois missions RCD, "devoirs faits" et stages de réussite représentent 63 % des missions consommées, contre 46 % en Martinique, 72 % à Clermont-Ferrand et 75 % à Strasbourg.

"le ministère dit que le 'pacte' fonctionne, mais ne voit pas les difficultés" (Snes)

Interrogée par AEF info, Sophie Vénétiay, secrétaire générale du Snes-FSU, fait savoir que les échanges n'ont pu aller à leur terme et devront se poursuivre à la rentrée. Si elle se réjouit d'avoir eu un document très complet, elle constate que "le MENESR dit que cela fonctionne, mais il ne voit pas les difficultés."

Et de poursuivre : "Notre constat, c'est qu'avec le 'pacte' les personnels sont devenus les 'couteaux suisses' de l'Éducation nationale, les missions qu'ils effectuent sont autres que celles réellement attribuées au départ. Le MENESR répond de son côté qu'il fait des efforts de contrôle pour éviter les effets d'aubaine."

Sur le RCD, "les statistiques présentées visaient à prouver que c'est une réussite. Mais pour nous la réalité doit aussi être qualitative : par exemple, souvent les professeurs qui assurent des remplacements de courte durée ne connaissent pas les cours de ceux qu'ils remplacent."

Enfin, concernant l'égalité femmes/hommes, "selon le MENESR le pourcentage de femmes ayant réalisé une mission de 'pacte' correspond à la part des femmes dans la profession. Nous pensons qu'il est plus intéressant de regarder le nombre de parts de 'pactes' par personne en fonction du genre, car de cette façon nous verrions que c'est vecteur d'inégalités. Ce que le ministère n'a d'ailleurs pas contesté."

un certain nombre de dispositifs pourraient être impactés par des réductions budgétaires (SE-UNSA)

Gilles Langlois, secrétaire national du SE-Unsa, déplore "la capacité du ministère à se satisfaire de ce qui ne l'est pas". Selon lui plusieurs éléments "n'étaient pas dans le viseur du MENESR : à aucun moment il ne s'est posé la question de l'incidence sur les collectifs de travail, sur la charge de travail et sur la santé des personnels", tempête-t-il.

Il ajoute que "parmi les problématiques majeures, il y a la réforme de la voie professionnelle, dont les mesures sont financées pour beaucoup par le 'pacte enseignant'. Or on peut penser qu'avec le budget vers lequel on s'oriente, un certain nombre de dispositifs seront remis en cause." De même, il déplore que les dispositifs périphériques (projets Nefle, projets innovants ou de remise à niveau) qui constituent "une partie intéressante" du "pacte enseignant", pourraient être impactés par des réductions budgétaires.

Il estime que "beaucoup d'enseignants ont réalisé des missions pour compléter leurs revenus", mais que cela pourrait générer un fort épuisement professionnel. Gilles Langlois note enfin "la volonté de régulation" du MENESR mais souligne "que les enseignants du privé prennent davantage de 'pacte', car c'est mieux rémunéré que chez Acadomia". "Ils ont très largement profité de l'argent public", estime-t-il.